

PARTIE RESERVEE AU JURY		TOTAL C.A.P	TOTAL B.E.P			
SCIENCES MEDICO-SOCIALES		/30	/50			
QUESTIONS A TRAITER	LE CANDIDAT DOIT COCHER LA CASE CORRESPONDANT A L'EXAMEN PRESENTÉ	C.A.P PETITE ENFANCE <input type="checkbox"/>	B.E.P CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES <input type="checkbox"/>	C.A.P	B.E.P	
C.A.P		Les candidats au seul CAP répondent aux questions indiquées par une croix.	Les candidats au BEP répondent à toutes les questions.			
SITUATION						
<p>Virginie BERTRAND, âgée de 18 ans vit avec son jeune frère Jonathan (2 ans) chez ses parents. Les parents de Virginie qui travaillent, accueillent momentanément son grand-père Gustave (78 ans) veuf et récemment hospitalisé pour un accident cardio-vasculaire. Leur logement étant peu fonctionnel, la maman de Virginie recherche une autre solution d'accueil pour son papa. La jeune fille vient d'être embauchée en Contrat Emploi Solidarité au sein de la classe d'insertion scolaire proche de son domicile. Elle y fait la connaissance de Julie, enfant trisomique âgée de 8 ans.</p>						
	1. Analysez la situation et listez les problèmes rencontrés par la famille BERTRAND.				-	4
X	<p>2. Le handicap.</p> <p>2.1 Julie souffre de trisomie 21. Quelle est l'origine de cette maladie, quelle est la nature du handicap ?</p>				2	2

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales			Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
CAP Petite Enfance				
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies			Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°	Feuille : 1/7

C.A.P	SCIENCES MEDICO-SOCIALES	C.A.P	B.E.P
X	2.2 Citez quatre caractéristiques physiques principales d'un enfant trisomique.	2	2
X	2.3 Précisez le nom de l'allocation destinée aux parents d'un enfant handicapé. Citez l'organisme qui verse cette prestation.	2	2
	3. La maltraitance.		
	Sur son lieu de travail, Virginie prend connaissance d'un document d'information, destiné au personnel, concernant la maltraitance et l'obligation de signalement des sévices sur enfants.		
X	3.1 Enoncez quatre indicateurs de maltraitance.	2	2
X	3.2 Qui peut signaler la maltraitance, à quels organismes peut-on s'adresser ?	3	3
X	3.3 Quelle institution assure la protection de l'enfance ? Comment est organisée cette protection ?	3	3

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite Enfance		Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies		Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°
			Feuille : 2/7

C.A.P	SCIENCES MEDICO-SOCIALES	C.A.P	B.E.P
X	<p data-bbox="183 123 750 168">4. Les modes de garde de la petite enfance.</p> <p data-bbox="183 201 1340 324">Jonathan le petit frère de Virginie passe une partie de ses journées en crèche collective. Ses parents ont hésité entre la crèche collective et l'emploi d'une assistante maternelle indépendante. Présentez en les comparant ces deux modes de garde.</p>	6	6

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite Enfance		Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies		Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N° Feuille : 3/7

C.A.P	SCIENCES MEDICO-SOCIALES	C.A.P	B.E.P
	5. Le développement de l'enfant. Virginie apprécie beaucoup de communiquer avec Jonathan qui commence à parler et à se faire comprendre.		
X	5.1 Nommez chronologiquement les étapes de l'acquisition du langage (0 à 3 ans).	4	4
X	5.2 Citez quatre comportements de l'adulte favorisant cet apprentissage.	4	4
X	5.3 Citez deux troubles du langage chez l'enfant.	2	2

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite Enfance			Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies			Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°	Feuille : 4/7

C.A.P	SCIENCES MEDICO-SOCIALES	C.A.P	B.E.P
	<p>6. Le vieillissement.</p> <p>Gustave le grand-père de Virginie est affaibli et démoralisé depuis son retour de l'hôpital.</p> <p>6.1 Quelles sont les causes qui permettent d'expliquer ce constat ? (En citer quatre).</p>	-	4
	<p>6.2 Donnez la définition du terme « dépendance ». Que peut faire la famille de Gustave pour éviter qu'il ne devienne trop dépendant ?</p>	-	2

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite Enfance		Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies		Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°
		Feuille : 5/7	

C.A.P	SCIENCES MEDICO-SOCIALES	C.A.P	B.E.P
	<p>6.3 Dans sa recherche d'aide pour la prise en charge de Gustave, Mme BERTRAND étudie les possibilités d'accueil en maison de retraite. Après lecture du document de l'annexe 1, présentez : les conditions d'hébergement, les services et équipements proposés, les conditions de vie proposées par cette structure.</p>	-	5
	<p>6.4 Mme BERTRAND envisage également pour son père une solution de retour à son domicile personnel.</p>		
	<p>6.4.1 Citez deux avantages d'une telle solution.</p>	-	2
	<p>6.4.2 Citez trois services lui permettant de rester à domicile dans de bonnes conditions. Indiquez le rôle de chacun.</p>	-	3

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales		Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
CAP Petite Enfance		Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies		Feuille : 6/7	
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°

LES AMANDINES

CONDITIONS DE SEJOUR

Restauration : traditionnelle, dans un cadre hôtelier convivial, elle est servie dans deux salles de restaurant.

Vie sociale : les sorties sont libres et recommandées, avec la possibilité de s'absenter un ou plusieurs jours.

Les visites sont facilitées par des salons d'accueil et une salle de restaurant familles-amis.

Chambres : équipées selon les besoins de confort et de sécurité de chacun.

Chaque chambre possède une salle d'eau comportant un équipement adapté aux résidents, quel que soit leur handicap.

Linge : le linge des résidents, marqué de leur nom, est entretenu par l'établissement.

Téléphone : accès direct au réseau, sur demande, dans chaque chambre, avec l'attribution d'une ligne personnelle.

Télévision : location individuelle possible. Salons de télévision collectifs.

Animaux : par mesure d'hygiène, les animaux ne sont pas acceptés dans l'établissement.

Objets personnels : les résidents peuvent installer dans leur chambre petits meubles et objets personnels.

Valeurs : un coffre est mis à disposition des résidents.

Animation : de nombreuses activités sont proposées et offertes aux résidents pour maintenir et développer une vie relationnelle et culturelle. Un programme d'animation les informe régulièrement ainsi que leurs familles. Afin de favoriser les sorties, les Amandines disposent d'un mini-bus spécialement aménagé.

Equipements particuliers : salles d'animation et de musique, salle de culte, salle de kinésithérapie et ergothérapie, salle de bain ergonomique, boutique, cafétéria, salons, terrasses, jardin, bibliothèque, salon de coiffure, pédicure.

ADMISSION

Des formulaires de demande d'admission sont fournis par l'établissement.

Pour bénéficier de la priorité dont jouissent les caisses de retraite qui ont réservé des lits, il convient de faire transiter la demande par ces institutions.



PRIX DE JOURNEE

Le prix de journée est identique en chambre à un ou deux lits.

Il comprend l'ensemble des repas, l'entretien du linge et des chambres.

L'établissement est habilité au titre de l'Aide Sociale, conventionné par les Caisses d'Assurance Maladie pour la cure médicale et conventionné "Tiers-Payant" pour la Sécurité Sociale.

Les résidents qui ne bénéficient pas de l'Aide Sociale déposent à l'admission une caution équivalente à un mois de séjour.

Les résidents peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) selon certaines conditions de ressources.



SURVEILLANCE MEDICALE

Une équipe médicale composée d'infirmières et d'aides-soignantes assure quotidiennement les soins prescrits par les médecins.

Un système de surveillance vidéo protège les entrées et sorties de l'établissement.

ACADEMIE DE GRENOBLE				SESSION 1999	
EXAMEN : BEP Carrières Sanitaires et Sociales				Durée : CAP : 2H BEP : 3H30	
CAP Petite Enfance				Coefficient : CAP : 4 BEP : 8	
Epreuve : EP2 Sciences et Technologies				Feuille : 7/7	
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°		